



**BTP CFA
GRAND EST**

Association régionale
des CFA du BTP du Grand Est



FICHE DIPLÔME

Retrouvez-nous sur
btpcfa-grandest.fr



CAP CHARPENTIER BOIS

i INFORMATIONS

Titre officiel de la formation RNCP

Code RNCP : 35113

(Plus d'info : www.francecompetences.fr)

CERTIFICATEUR

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

31 août 2025

PUBLIC CONCERNÉ

Tout public.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Une étude particulière peut être mise en place. Pour cela, contacter le référent handicap du lieu de formation.

CONDITIONS D'ACCÈS

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Jeunes sortis de 3^{ème} ayant 15 ans avant le 31 décembre de l'année de la formation.

Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de Haut Niveau.

▣ En contrat de professionnalisation :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation.

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans. Bénéficiaires de minima sociaux.

▣ Autres dispositifs de la Formation

Professionnelle Continue :

Salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS

Débutant accepté.

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.



Le titulaire du CAP charpentier bois est destiné à devenir un ouvrier professionnel qualifié qui intervient en atelier et sur chantier pour tracer, tailler, lever et/ou rénover tous types de structures réalisées en bois, dérivés du bois et produits associés, lors de travaux neufs, de réhabilitation, tant sur des constructions et ouvrages contemporains que sur des bâtiments relevant du patrimoine architectural.

1. Activités visées

Le titulaire du CAP charpentier bois exerce son activité dans les petites et moyennes entreprises qui conçoivent, fabriquent, mettent en œuvre et réhabilitent des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois et dérivés dans les domaines de l'habitat individuel et collectif, des bâtiments industriels et commerciaux, des bâtiments scolaires et équipements sportifs, des bâtiments publics, des bâtiments relevant du patrimoine architectural et des ouvrages d'art.

2. Compétences attestées

Préparation de la fabrication et de la mise en œuvre sur chantier :

- Identifier, décoder et interpréter les données de définition d'un ouvrage ou d'un élément
- Analyser les contraintes de réalisation et une situation de chantier
- Proposer et justifier des solutions techniques de réalisation
- Traduire graphiquement une solution technique
- Établir et optimiser les quantitatifs
- Compléter des processus de réalisation

Fabrication d'un ouvrage :

- Rechercher les caractéristiques géométriques et dimensionnelles
- Tracer les éléments constitutifs de l'ouvrage
- Organiser et sécuriser l'espace de travail
- Contrôler et préparer les matériaux, les produits et les composants
- Installer son poste de travail, les outillages
- Réaliser les opérations de taille et d'usinage
- Effectuer les opérations d'assemblage et de finition
- Préparer l'approvisionnement du chantier
- Effectuer des opérations d'entretien courant



INFORMATIONS

CONDITIONS D'ENTRÉE

DANS LA FORMATION

Avoir réalisé le positionnement.
Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un membre du CFA.

SITES DE FORMATION

BTP CFA Ardennes (08)
BTP CFA Aube (10)
BTP CFA Vosges (88)



DURÉE DE LA FORMATION

De 6 à 36 mois.
Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

PÉRIODE D'ENTRÉE EN FORMATION

A déterminer à l'issue du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat.

COÛT DE LA FORMATION

▣ Par la voie de l'apprentissage :

Financé par l'OPCO de l'entreprise signataire du contrat d'apprentissage.

▣ Par la voie des contrats de professionnalisation et la Formation Continue :

Nous contacter.

PLUS D'INFO :

www.btpcfa-grandest.fr

POUR FACILITER

VOTRE RECHERCHE D'ENTREPRISE :

www.monavenirbtpgrandest.fr

Mise à jour le 21/03/2024



Mise en œuvre d'un ouvrage sur chantier :

- Relever les caractéristiques d'un ouvrage et/ou d'une situation de chantier
- Organiser et sécuriser son intervention sur chantier en adoptant une attitude éco-responsable
- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- Implanter les ouvrages sur chantier
- Lever et stabiliser les structures bois
- Installer les revêtements, les isolants et les accessoires
- Remplacer des éléments de charpente sur un ouvrage existant
- Contrôler la conformité de l'ouvrage mis en œuvre
- Communiquer avec les différents partenaires

3. Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Français, enseignement moral et civique, histoire-géographie, mathématiques et physique-chimie, éducation physique et sportive, prévention-santé-environnement, langue vivante étrangère, arts appliqués et cultures artistiques.

4. Méthodes pédagogiques



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

5. Outils et moyens techniques



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

6. Moyens humains

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

7. Modalités d'évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final. Ces modalités seront définies dans la convention de formation.